

# AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

## SUR UNE INSTALLATION CLASSÉE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT SOUmise A ENREGISTREMENT

(Code de l'environnement, Titre I du Livre V parties législative et réglementaire,  
Articles R.512-46-11 à R.512-46-15)

### **NATURE DE L'ACTIVITÉ ET RUBRIQUES CONCERNÉES :**

Stockage de matières combustibles soumis à enregistrement au titre de la rubrique 1510 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

### **DEMANDEUR : S.A.S. LANAPACK**

Siège social : Zone industrielle – rue du Petit Crachis – 45210 FERRIERES-EN-GÂTINAIS

### **EMPLACEMENT DES INSTALLATIONS : FERRIERES-EN-GÂTINAIS,**

Zone industrielle, rue du Petit Crachis

### **DUREE DE LA CONSULTATION : 4 semaines, du vendredi 10 mai au jeudi 6 juin inclus**

Pendant la durée de cette consultation, le dossier sera consultable :

- à la mairie de FERRIERES-EN-GÂTINAIS, aux jours et heures d'ouverture : le lundi de 14h00 à 18h00, le mardi et le jeudi de 9h00 à 12h30, le mercredi et le vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00
- sur le site internet des services de l'État dans le département du Loiret : <https://www.loiret.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-consultations-du-public/Enquetes-en-cours-et-a-venir>

Le public pourra formuler ses observations :

- sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de FERRIERES-EN-GÂTINAIS
- par courrier adressé à la préfète du Loiret - direction départementale de la protection des populations – sécurité de l'environnement industriel – 181, rue de Bourgogne – 45042 ORLÉANS CEDEX 1
- par courriel à l'adresse suivante : [ddpp-sei-lanapack@loiret.gouv.fr](mailto:ddpp-sei-lanapack@loiret.gouv.fr)

À l'issue de la procédure, la préfète du Loiret prendra un arrêté d'enregistrement assorti des prescriptions générales ministérielles applicables, éventuellement complétées de prescriptions particulières, ou un arrêté de refus.